



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Alerte sur la hausse de la délinquance

Question orale n° 196

### Texte de la question

M. Emmanuel Taché de la Pagerie alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'explosion de la délinquance, encore attestée par les chiffres récemment publiés par le ministère de l'intérieur pour l'année 2024. Ces derniers mettent notamment en exergue que 288 000 personnes ont été mises en cause pour usage de stupéfiants, soit 10 % de plus qu'en 2023, et 51 700 individus pour trafic de stupéfiants, soit une hausse de 6 %. On dénombre également 193 000 victimes de violences intrafamiliales, en constante augmentation depuis 10 ans. Cette hausse de la délinquance est encore plus perceptible dans les Bouches-du-Rhône, où les chiffres font état d'une hausse de 9 % sur l'usage de stupéfiants, 27 % sur le trafic de stupéfiants, 4 % des agressions avec coups et blessures et 39 % sur les vols d'accessoires de voitures. M. le député rappelle à ce propos à M. le ministre l'incendie volontaire d'un appartement à Miramas, il y a quelques semaines, ayant causé la mort d'une mère de famille et d'un enfant de 5 ans, ainsi que les agressions physiques très violentes sur certains gardiens de la maison centrale d'Arles. Il lui demande donc quelles mesures il envisage afin de donner aux forces de l'ordre et à la justice les moyens à la fois humains, financiers et juridiques, de lutter efficacement contre toutes les formes de délinquance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Taché de la Pagerie](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 196

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)